



## Comité des programmes et des budgets

Trente-troisième session

Vienne, 16-18 mai 2017

### Listes des États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI

#### Note du Secrétariat

1. On trouvera ci-après les listes d'États insérées par le Dépositaire dans l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, publiées sous la cote UNIDO/GC.1/3. Conformément à l'Annexe I de l'Acte constitutif, les listes d'États à insérer dans cette annexe par le Dépositaire (le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) sont celles qui ont été établies par l'Assemblée générale des Nations Unies aux fins du paragraphe 4 de la section II de sa résolution 2152 (XXI) et qui étaient valables à la date de l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif, c'est-à-dire le 21 juin 1985.

2. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 168 États étaient Membres de l'ONUDI, dont 167 figurent sur les listes d'États à insérer par le Dépositaire à l'Annexe I de l'Acte constitutif (voir au verso). L'État Membre ci-après n'est pas encore inscrit sur l'une de ces listes:

**État:      Date d'adhésion**

Kiribati:    9 février 2016

Conformément au paragraphe 1 de l'Annexe I de l'Acte constitutif, si un État qui n'est pas visé dans l'une quelconque des listes devient Membre de l'ONUDI, la Conférence générale décide, après des consultations appropriées, sur laquelle de ces listes ledit pays doit être inscrit.

3. La présente note remplace le document PBC.32/8.

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



**A. États figurant dans la liste A**

Afghanistan	Ghana	Mongolie	Rwanda
Afrique du Sud	Guinée	Mozambique	Samoa
Algérie	Guinée-Bissau	Myanmar	Sao Tomé-et-Principe
Angola	Guinée équatoriale	Namibie	Sénégal
Arabie saoudite	Îles Marshall	Népal	Seychelles
Bahreïn	Inde	Niger	Sierra Leone
Bangladesh	Indonésie	Nigéria	Somalie
Bénin	Iran (République islamique d')	Oman	Soudan
Bhoutan	Iraq	Ouganda	Sri Lanka
Botswana	Israël	Ouzbékistan	Swaziland
Burkina Faso	Jordanie	Pakistan	Tadjikistan
Burundi	Kazakhstan	Papouasie-Nouvelle- Guinée	Tchad
Cabo Verde	Kenya	Philippines	Thaïlande
Cambodge	Kirghizistan	Qatar	Timor-Leste
Cameroun	Koweït	République arabe syrienne	Togo
Chine	Lesotho	République centrafricaine	Tonga
Comores	Liban	République de Corée	Tunisie
Congo	Libéria	République démocratique du Congo	Turkménistan
Côte d'Ivoire	Libye	République démocratique populaire lao	Tuvalu
Djibouti	Madagascar	République populaire démocratique de Corée	Vanuatu
Égypte	Malaisie	République-Unie de Tanzanie	Viet Nam
Émirats arabes unis	Malawi		Yémen
Érythrée	Maldives		Zambie
Éthiopie	Mali		Zimbabwe
Fidji	Maroc		
Gabon	Maurice		
Gambie (République islamique de)	Mauritanie		

**B. États figurant dans la liste B**

Allemagne	Finlande	Luxembourg	Pays-Bas
Autriche	Irlande	Malte	Suède
Chypre	Italie	Monaco	Suisse
Espagne	Japon	Norvège	Turquie

### C. États figurant dans la liste C

Argentine	Cuba	Mexique	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Bahamas	Dominique	Nicaragua	Suriname
Barbade	El Salvador	Panama	Trinité-et-Tobago
Belize	Équateur	Paraguay	Uruguay
Bolivie (État plurinational de)	Grenade	Pérou	Venezuela (République bolivarienne du)
Bésil	Guatemala	République dominicaine	
Chili	Guyana	Sainte-Lucie	
Colombie	Haïti	Saint-Kitts-et-Nevis	
Costa Rica	Honduras		
	Jamaïque		

### D. États figurant dans la liste D

Albanie	Croatie	Hongrie	Serbie
Arménie	ex-République yougoslave de Macédoine	Monténégro	Slovaquie
Azerbaïdjan		Pologne	Slovénie
Bélarus	Fédération de Russie	République de Moldova	Tchéquie
Bosnie-Herzégovine		Roumanie	Ukraine
Bulgarie	Géorgie		